

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

**SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE
DU RICHELIEU, TENUE LE 15 AVRIL 2014, À 19 HEURES, AU 1348 CHEMIN DES
PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.**

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-
le-Grand
Monsieur Denis Corriveau, conseiller, substitut de Belœil
Madame Lise Lavertu Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Daniel Tétrault, conseiller, substitut de Saint-Jean-Baptiste

Étaient absents :

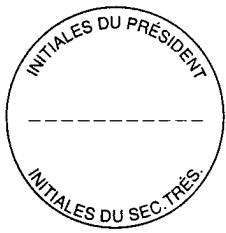
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Madame Sophie Bourassa, conseillère d'Otterburn Park
Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller, deuxième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Avis de présentation du règlement numéro 25-14 – Augmentation du fonds de roulement
7. Réfection d'une partie de la toiture de la centrale de traitement – octroi de contrat
8. Motion de félicitations – Gilles Giroux – technicien à l'opération
9. Lettre d'entente 2014-01 – réduction de l'horaire de travail de Gilles Giroux, technicien à l'opération et départ à la retraite
10. Mandat d'un vérificateur pour l'année 2014
11. Délégation pour la présentation d'une demande d'autorisation en vertu de l'article numéro 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement – projet d'implantation de la géothermie à l'usine de filtration
12. Rapport annuel d'exploitation 2013
13. Consommation d'eau pour le mois de mars 2014
14. Divers
15. Interventions de l'assistance
16. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 30 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

14-04-022

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Corriveau

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point 14.1 (Projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration).

ADOPTÉE

14-04-023

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2014

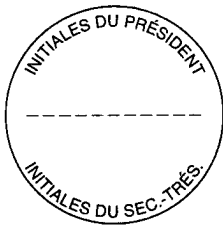
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 14-030 10-03-14 Lettre de MADAME MARIE RINFRET, présidente, COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE, nous rappelant que les employeurs inscrits au fichier des autorités publiques doivent produire la *Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale* tous les ans. La date limite est le 1^{er} septembre pour 2014.
- 14-031 10-03-14 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARIE BEAUPRÉ, greffier intérimaire, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte des procès-verbaux des séances ordinaires tenues par la Régie les 21 janvier et 11 février 2014.
- 14-032 20-03-14 Lettre de MONSIEUR BENOIT DUBORD, comptable professionnel agréé, fixant à 5 100 \$ ses honoraires pour la vérification de la Régie pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.
- 14-033 24-03-14 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, et de MAÎTRE COLETTE ST-MARTIN, secrétaire du conseil d'administration, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, invitant notre présidente à l'Assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres sociétaires qui aura lieu le 2 mai 2014 à l'hôtel Plaza Québec à Québec.
- 14-034 27-03-14 Lettre du CENTRE DE COTISATION, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous transmettant un avis de recalcul du taux personnalisé.
- 14-035 28-03-14 Lettre du CENTRE DE COTISATION, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous informant de notre nouveau taux de versement périodique 2014.
- 14-036 04-04-14 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 074-14 approuvant notre règlement d'emprunt numéro 24-14.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

14-037 07-04-14 Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son rapport des travaux de gestion des documents de la première partie de son mandat 2014.

14-04-024

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Lavertu Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 14-04, du chèque numéro 17071 au chèque numéro 17138 et du bordereau numéro EDI1373 au bordereau numéro EDI1407 pour un montant total de 589 726,36 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

AVIS DE
PRÉSENTATION

POINT 6. RÈGLEMENT NUMÉRO 25-14 – AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur Normand Dieumegarde donne un avis de présentation à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement pour l'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT portant le numéro 25-14.

14-04-025

POINT 7. RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA TOITURE DE LA CENTRALE DE TRAITEMENT – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres publiques pour la réfection d'une partie de la centrale de traitement;

ATTENDU QUE sur les six (6) soumissions reçues, la soumission de Toiture Lacharité et fils est la plus basse soumission conforme;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux par notre architecte est de 180 783 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU

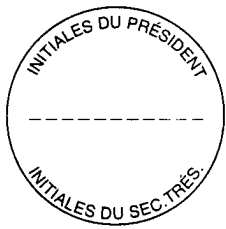
QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Toiture Lacharité et fils concernant le projet 14-2233 « Réfection de toiture Station de pompage RIEVR », d'une somme de 182 149,14 \$ taxes incluses, cette soumission étant la plus basse soumission conforme;

QUE la dépense est payable à même le fonds de roulement;

QUE le remboursement du fonds se réalise sur une période de 2 ans;

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

14-04-026

POINT 8. MOTION DE FÉLICITATIONS – GILLES GIROUX, TECHNICIEN À L'OPÉRATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf
APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur Gilles Giroux pour ses trente-cinq (35) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-04-027

POINT 9. LETTRE D'ENTENTE 2014-01 – RÉDUCTION DE L'HORAIRE DE TRAVAIL DE GILLES GIROUX, TECHNICIEN À L'OPÉRATION ET DÉPART À LA RETRAITE

ATTENDU QUE la Régie a reçu une demande écrite de Gilles Giroux, technicien à l'opération, en vue de réduire ses heures de travail pour une période de deux ans, et conduisant à la retraite le 9 février 2017;

ATTENDU QUE la demande de réduction du temps de travail est pour une période définie, soit du 9 février 2015 au 9 février 2017;

ATTENDU QUE pour la Régie, cette demande ne cause que peu d'impact, car le réaménagement de l'horaire est possible avec un technicien à l'opération temporaire travaillant déjà pour la Régie ainsi qu'avec les techniciens à l'entretien;

ATTENDU QUE la convention collective en vigueur du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016 avec le syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, section locale 501, doit être aménagée pour ce cas particulier;

ATTENDU LA lettre d'entente 2014-01 ci-jointe mentionnant en détail les aménagements requis;

ATTENDU QUE la lettre d'entente 2014-01 a été soumise aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve la lettre d'entente 2014-01;

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer la lettre d'entente 2014-01 dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

14-04-028

POINT 10. MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2014

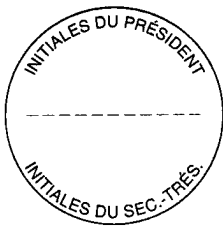
ATTENDU QUE le mandat d'un an avec le vérificateur, Monsieur Benoît Dubord, s'est terminé avec la vérification de l'année 2013;

ATTENDU QUE monsieur Dubord a déposé une proposition de service pour le prochain exercice financier, soit l'année 2014;

ATTENDU QUE le coût pour la vérification de l'an 2013 était de 5 100 \$;

ATTENDU QUE la proposition reçue et annexée à la présente pour l'année 2014 est du même prix;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition et s'en déclarent satisfaits;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Picotte
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

ET RÉSOLU de retenir les services de monsieur Benoît Dubord à titre de vérificateur pour la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, à raison d'un coût forfaitaire de 5 100 \$ pour l'exercice financier 2014, taxes en sus.

ADOPTÉE

14-04-029

POINT 11. DÉLÉGATION POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DE L'ARTICLE NUMÉRO 22 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - PROJET D'IMPLANTATION DE LA GÉOTHERMIE À L'USINE DE FILTRATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magalie Joncas
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise Monsieur Ronald Gagnon, président de la firme Concept R inc. à présenter une demande d'autorisation en vertu de l'article numéro 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour un projet d'implantation de la géothermie à l'usine de filtration.

ADOPTÉE

POINT 12. RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2013

Le rapport annuel 2013 est joint au présent point.

POINT 13. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE MARS 2014

Le tableau de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de mars 2014 est joint au présent point.

POINT 14. DIVERS

14-04-030

14.1 Projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration

ATTENDU la résolution numéro 14-01-005 laquelle autorise la firme Services EXP inc. à présenter une demande d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);

ATTENDU QUE la demande d'autorisation au MDDEFP doit inclure d'autres engagements spécifiques de la Régie afin d'être conforme aux critères du MDDEFP

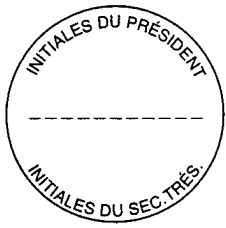
EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Lavertu Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU

QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu s'engage :

- À utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

- Le cas échéant, à faire le suivi et à respecter les exigences liées au rejet des eaux usées issues du traitement de l'eau et du traitement des boues;
- À mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à fournir un exemplaire au MDDEFP au plus tard 60 jours après leur mise en service.

ADOPTÉE

POINT 15. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

14-04-031

POINT 16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 41 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente